

Le veto des chirurgiens publics à l'enquête sur les gardes hospitalières

Le Syndicat des chirurgiens hospitaliers demande que cesse immédiatement l'enquête régionale sur la PDS lancée le 1er mars dans les hôpitaux et les cliniques.

LE SYNDICAT des chirurgiens hospitaliers (SCH), appuyé par la CMH (Coordination médicale hospitalière), demande « *l'arrêt immédiat* » de l'enquête diligentée par la direction générale de l'offre de soins (DGOS, au ministère de la Santé) – et confiée aux agences régionales de santé (ARS) – à propos des « *gardes et astreintes médicales au titre de l'activité MCO* ».

Les chirurgiens s'opposent à ce projet sur le fond comme sur la forme. La « *méthodologie* » de l'enquête, autant que « *la précipitation* », avec laquelle elle est mise en œuvre, les heurte. L'analyse projetée est celle « *d'une organisation qui résulte de plus de 50 ans d'expérience et d'adaptation aux évolutions organisationnelles, politiques et techniques des soins dispensés aux Français* », rappellent le SCH et la CMH dans un communiqué.

En creux, les deux organisations estiment que « *seule la motivation de réduire (...) le budget alloué aux gardes et astreintes médicales explique (cette enquête)* ». Elles se disent « *d'accord pour apporter (leur) expertise à la réforme de l'organisation des gardes et astreintes en France* », pas pour « *cautionner le détricotage du système actuel (...) sans aucune solution alternative* ».

› KARINE PIGANEAU